

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

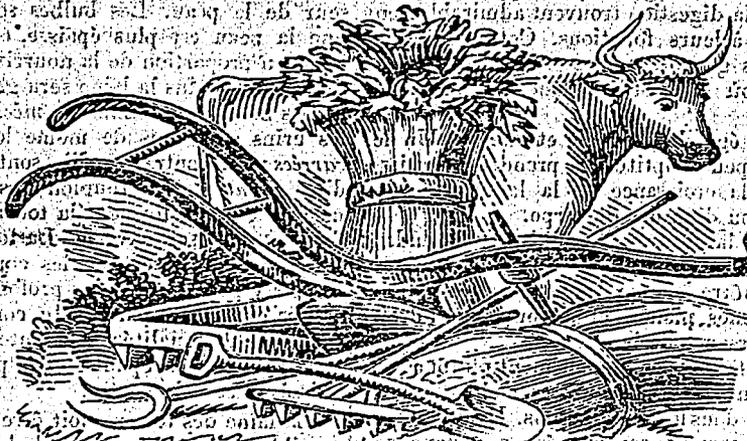
- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon paraissant tous les Jundis

ABONNEMENT
 81.00, payée invariablement d'avance.
 L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.
 On ne s'abonne pas pour moins d'un an.
 Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.



ANNONCES:
 Le insertion, 10 cts. la ligne
 2e etc. 3 cts.
 Pour les annonces à long terme, conditions libérales.
 Ceux qui désirent adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Sila guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

A nos abonnés retardataires

Nous prions de nouveau les abonnés retardataires de payer au plus tôt leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Le montant que chacun nous doit n'est pas considérable, mais entre nos mains, il formerait un total de près de \$1400. Cet état de choses nous met à la gêne, sans doute; mais que chacun des retardataires fuisse son devoir, qu'il nous fasse parvenir ce qui nous est si légitimement dû et tout ira bien. Nous avertissons aussi que si la chose devient nécessaire, nous aurons recours à des moyens plus efficaces que ceux de la persuasion.

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes à laine

(Suite)

Caractères des moutons spécialisés pour la boucherie.— Dans notre dernière causerie, nous avons fait connaître les caractères que doit posséder le type de la beauté dans l'espèce ovine quels que soient son aptitude et son genre de production. Aujourd'hui, nous allons donner, comme nous l'avons promis, les signes distinctifs des races dont l'aptitude spéciale est la production de la viande. Dans la description qui va suivre, nos lecteurs auront l'occasion de voir la répétition de plusieurs des formes que possède le type de la beauté; mais cela ne doit pas les surprendre puisque la beauté des formes convient aussi bien à la formation de la viande qu'à celle des laines fines.

Nous ne pouvons mieux faire, pour remplir notre promesse, que de reproduire ici ce que M. de Weckherlin a écrit sur ce sujet. M. de Weckherlin est certainement, de tous les auteurs agricoles, celui qui a donné sur la race ovine les détails les plus circonstanciés et les plus exacts. Les principes qu'il donne ont d'autant plus d'intérêt qu'ils sont appuyés sur une longue expérience.

Voici en quels termes, il fait connaître les caractères spéciaux des animaux de boucherie.

“ La conformation du corps et l'aptitude des animaux qu'on destine à la production de la viande sont subordonnées à la plus ou moins grande facilité de prendre la graisse.”

“ La tête doit être légère et fine, assez haut portée, ni lourde ni pesante.”

“ L'œil doit être clair, grand et vif, avoir beaucoup d'expression et être exempt de ce liquide larvoyant ou purulent qu'on rencontre souvent chez quelques animaux; les veines de cet organe et de la peau qui l'environne ne doivent pas être d'un rouge brun ou pâle, mais d'un rouge net et éclatant, et le blanc doit être clair, sans aspect jaunâtre ou grasseux;”

“ Les cornes, chez les races qui en sont pourvues, doivent être régulièrement conformées, ne se prolonger ni trop en dehors, ni trop en dedans, ni de façon à pouvoir blesser la tête.”

“ Les naseaux doivent être humides et propres sans aucune espèce de mucosité.”

“ La cou et la nuque doivent être minces et peu allongés. Une nuque courte est l'indice d'une structure forte et musculieuse, et annonce de la faculté à prendre la graisse.”

“ Les épaules doivent, antérieurement, s'adapter convenablement à l'encolure, et, postérieurement, au dos et aux parties latérales de la poitrine.”

“ Le râble, large, plein et fendu au milieu, doit montrer beaucoup de muscles et comprendre un large espace pour la chair.”

“ Il est tout aussi important pour les moutons que pour les boufs, au point de vue du rendement en viande, qu'il n'existe point de creux derrière le râble.”

“ La poitrine doit être large et profonde; quand par conséquent, elle présente, autant que possible, à la partie antérieure comme à la partie postérieure, tout le long de la paroi costale, une conformation voûtée en forme de tonneau, cela dénote une cavité pectorale large, spacieuse et saine; et une structure ample et très apte à prendre la graisse.”

“ Le corps entier à partir des épaules jusqu'aux fesses, doit,

par sa structure et sa conformation voûtée, ressembler à la poitrine. Par là, non-seulement les parties de la viande qui ont le plus de valeur peuvent prendre un grand développement, mais encore tous les organes de la digestion trouvent admirablement l'espace qui est nécessaire à leurs fonctions. Cette conformation offre en outre une plus grande surface pour la production de la laine, à cet endroit où croît ordinairement la meilleure qualité.

"Le dos doit être droit, égal, large, plein et charnu. Un dos pointu est une preuve du peu d'aptitude à prendre la graisse, et il est très-défavorable à la croissance de la laine. Il en est de même d'un dos ensellé ou d'un dos de carpe.

"Le ventre doit paraître large, très-arrondi, ni trop pendant ni trop relevé.

"Les hanches doivent être larges; les fesses et les parties postérieures, longues, charnues, pleines, et la croupe aussi droite que possible jusqu'à la naissance de la queue.

"Les membres doivent être proportionnellement plutôt courts que longs, également distants les uns des autres, en haut comme en bas, droits et notamment dans les articulations. Ils ne doivent pas être non plus trop fortement contournés en dedans, soit à la partie antérieure, soit à la partie postérieure, cette disposition accusant de la faiblesse dans la structure du corps.

"La peau, absolument comme chez les bêtes bovines qui se recommandent par leur aptitude à prendre la graisse, devra être d'une épaisseur moyenne, posséder de la souplesse et de l'élasticité, de manière que le tissu cellulaire qui se trouve en dessous soit propre à prendre de l'extension par des accumulations de viande et de graisse; pour la graisse surtout, une peau large et renfermant un grand nombre de plis est chose indispensable.

"La peau, dans de semblables conditions, donne ordinairement une laine épaisse. La laine très-fine ne croît communément que sur une peau mince; mais cette peau n'indique pas chez l'animal une aptitude à prendre de la graisse, ni de la force ni de la durée.

"Comme un indice du bon état de la santé, la peau du mouton doit présenter une teinte d'un rouge vif, principalement aux parties découvertes, comme à la partie des lèvres à la genive, etc.

"La laine doit être bien implantée dans la peau, ne pas se laisser arracher ou rompre facilement, ce qui accuse un état maladif; une peau épaisse, dure et tenace, annonce peu d'aptitude à l'engraissement et une laine rude et dure.

"La taille des moutons varie beaucoup, aussi bien selon les races diverses que dans une même race. C'est le régime auquel ces animaux sont soumis qui détermine cette variation. Leur poids vif, qui ne dépasse pas quelques fois 50 livres, s'élève d'autres fois jusqu'à 300 livres.

"Quant à la taille la plus convenable, elle se mesure d'après les circonstances et les ressources alimentaires dont on dispose."

L'étude de ces caractères est très-importante et l'éleveur devrait les considérer comme le but vers lequel ses efforts tendront constamment dans l'amélioration de ses moutons. Les spéculations sur l'engraissement n'est très-profitable qu'à la condition que les animaux entretenus soient bien conformés et en état de tirer le meilleur parti possible des aliments qu'on leur distribue. C'est une opinion généralement reçue chez les praticiens que l'entretien des moutons est la moins avantageuse de toutes les opérations agricoles. Cette opinion changerait certainement si l'on opérât sur des races plus améliorées ou moins défectueuses que la race commune.

Qualité des moutons dont l'aptitude spéciale est la production de la laine.—La conformation de ces moutons est maintenant connue, c'est celle du type de la beauté dans l'espèce, nos lecteurs le savent déjà. Il ne nous reste donc plus qu'à parler

des qualités de la laine.

La laine est formée de brins creux, intérieurement et implantés dans un organe appelé *bulbe de poils* et logés dans l'épaisseur de la peau. Les bulbes sont d'autant plus volumineux que la peau est plus épaisse, et comme chaque brin se développe en proportion de la nourriture qu'il reçoit, plus la peau sera épaisse, plus la laine sera grossière.

Les brins sont réunis en *mèches*, plus ou moins grosses. Si les brins sont tous de même longueur, les mèches sont dites *carrées*; au contraire, s'ils sont d'inégale longueur, elles sont dites *pointues*. La réunion des mèches forme la *toison*. Les mèches carrées forment la toison fermée, les mèches pointues forment la toison ouverte. La toison fermée est préférable à la toison ouverte en ce que les corps étrangers, telles que pailles et épis y pénètrent moins profondément.

Les différentes parties du corps d'un même animal portent une laine de qualités différentes. Ainsi, la plus belle laine se rencontre sur les épaules et la plus mauvaise sur la queue, les cuisses et sous le ventre.

La laine des toisons doit être de qualité aussi uniforme que possible. Quelques mèches de laines grossières dans une belle toison la déprécient beaucoup surtout aux yeux des marchands qui savent bien tirer parti de cette circonstance.

La présence de la *jarre* appelée vulgairement *poil mort*, déprécie encore les laines. Le *poil mort*, qui, soit dit en passant, est parfaitement vivant sur l'animal, se rencontre sur les animaux à demi-sauvages ou entretenus sans aucuns soins. On fait disparaître ce défaut en soignant l'union des reproducteurs.

Les laines sont toujours plus ou moins chargées de matières grasses qu'on nomme *suint*. Ce *suint* est jauné ou blanc; on préfère les laines dont le *suint* est blanc.

Les qualités de la laine dépendent de sa *finesse*, de son *élasticité*, de sa *douceur* et de sa *ténacité*.

La plus grosse laine est donnée par les parties les plus épaisses de la peau. Les parties calleuses ou racornies ne donnent que du poil mort.

La finesse de la laine dépend de la disposition des brins. S'ils sont très-frisés et très-extensibles, les laines sont très-fines; si, au contraire, les brins sont unis, droits et lisses, la laine est grossière.

On dit que la laine est *forte* quand elle résiste aux efforts qui tendent à la rompre. La force de la laine dépend de l'état de santé des animaux, de la nourriture qu'ils reçoivent et des soins avec lesquels ils sont entretenus. Les maladies ou un régime pauvre rendent la laine faible. Si les moutons ont été bien nourris pendant une partie de l'année et mal nourris pendant une autre, la laine qui aura poussé en premier lieu sera forte et l'autre sera faible. On ne fait pas assez attention à cette cause de dépréciation.

La laine des brebis-mères est moins abondante et moins forte que celle des béliers, des moutons et des brebis qui n'ont pas porté. Celle surtout qui a poussé pendant que la brebis allaitait est très-faible.

L'élasticité est la propriété qui contribue le plus à faire connaître les laines de belle qualité. La laine lisse et droite des moutons médiocres ne s'étire pas; celle des bons mérinos, au contraire, s'étire beaucoup et revient ensuite sur elle-même. C'est à leur élasticité que les belles laines doivent la faculté de tisser des draps qui, sous l'action de foulon deviennent moelleux et épais.

On reconnaît la *douceur* de la laine en examinant ses mèches. Cette qualité augmente beaucoup le prix des toisons.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Nous commencerons notre *Revue*, cette semaine, par dire un mot de nous. Si nous sommes dans cette nécessité, c'est grâce à des criaileries, calomnieuses, que certains misérables journalistes en particulier, qui n'écrivent le plus souvent qu'après avoir trempé leur plume dans la boue, ont fait circuler dans le public depuis près de trois mois. Ils n'ont cessé de nous représenter comme un insubordonné, un rebelle, un révolté contre l'autorité de notre vénérable Archevêque. Tout le monde, grâce à ces manœuvres, en sait trop aujourd'hui, et, en même temps, sait trop mal ce qu'il sait, pour que nous gardions plus longtemps le silence. D'ailleurs, nous n'avons jamais été obligé de taire ce que nous allons dire; si nous l'avons tu jusqu'à ce moment, ce n'a été que par délicatesse, délicatesse que, vu tout le vacarme soulevé à notre occasion, toutes les basses injures vomies contre nous, nous nous accusons d'avoir portée à l'excès. La charité, que nous devons avoir pour nous même, nous défendait d'en endurer, autant, surtout parce que nous sommes prêtre et que nous n'avons pas fait à notre devoir.

Pourquoi donc nous accuse-t-on d'être un insubordonné, un rebelle, un révolté, le crie-t-on et le fait-on crier à son de trompette aux quatre coins du pays? Le voici: Le 20 mai dernier, Mgr. l'Archevêque de Québec nous enjoignit de laisser le Collège de Ste. Anne et d'aller remplir les fonctions de vicaire à St. Joseph de la Beauce. Dans les circonstances où nous nous trouvions, nous croyant lésé et gravement par cet ordre, nous en avons appelé à Rome, et de plus nous ne nous sommes pas rendu à St. Joseph de la Beauce. De là, grandes clameurs en certains lieux où l'on feignit, quoique peu scrupuleux d'ordinaire, d'être scandalisé au plus haut degré. Il n'y avait pas de quoi pourtant: la malice, l'ignorance, bien des mauvaises petites passions, que nous mettrons à nu un jour avec leurs incroyables moyens d'action, ont pu seules jeter ainsi les hauts cris. C'est de la dernière évidence, et aussi rien n'est-il plus facile que de nous justifier.

Or, pour nous justifier pleinement, deux choses suffisent: démontrer que nous sommes resté parfaitement dans l'ordre, et en en appelant au tribunal du Pape, et en ne nous rendant pas au vicariat désigné avant sentence portée par ce tribunal. Quant à notre cause en elle-même, nous n'avons absolument rien à en dire ici. Le public n'en est pas, ne saurait en être le juge: elle ne regarde que Rome.

Que nous ayons été parfaitement dans l'ordre en en appelant au Saint-Siège de l'injonction de Mgr. notre Archevêque, que nous ne cessons pas de respecter et de vénérer, c'est ce qu'atteste d'une manière très-explicite la loi ecclésiastique au chapitre *Concertationi*, 8, de *Appel*. in 6o, lorsqu'elle dit qu'on peut appeler d'un statut synodal, d'une ordonnance épiscopale, de la collation ou de la privation d'un bénéfice même *ad nutum amovibile*; de l'imposition d'une charge, soit personnelle, soit réelle, d'une élection, d'un précepte, etc.; et au chapitre *Umsit Romana* où cette même loi reconnaît et consacre le droit d'appel et l'offre à tout le monde. Tous les canonistes sont d'accord pour affirmer qu'en conséquence le droit d'appel n'implique rien d'injurieux pour le juge ou supérieur des ordres de qui l'on appelle, et qu'il ne doit pas s'en tenir pour offensé, comme d'une injure faite à sa probité ou à sa science. Il suffit de la seule possibilité d'erreur même involontaire de la part du juge, pour justifier le recours à un tribunal supérieur.

Si donc, malgré cela, quelqu'un prétendait et soutenait qu'user du droit d'appel, dans les causes où l'Eglise permet d'en faire usage, c'est mal agir ou au moins agir d'une façon reprehensible; c'est faire acte de désobéissance, d'insubordination, de rébellion ou de révolte; celui-là tiendrait un langage vrai-

ment hérétique, car il soutiendrait en définitive que l'Eglise, qui permet l'appel et le veut même, excite, pousse au crime; que chez elle le crime même est passé à l'état de véritable organisation.

Que nous ayons été parfaitement dans l'ordre encore en ne nous rendant pas à St. Joseph de la Beauce avant la décision du Saint-Siège, c'est aussi ce qu'atteste la loi ecclésiastique qui déclare que l'appel interjeté à propos d'ordres épiscopaux, en matière purement administrative, par lesquels on se juge lésé, a non-seulement l'effet de traduire l'auteur de ces ordres ou injonctions devant un tribunal supérieur au sien, effet qu'on appelle *devolutif*, mais encore celui d'empêcher ou de retarder l'exécution de ces ordres jusqu'à sentence définitive rendue par le tribunal auquel on en a appelé, effet qu'on appelle *suspensif*. C'est ce que fait remarquer le cardinal de Luca, dans ses annotations au Concile de Trente, Concile qui a modifié le droit ancien en cette matière. Tous les canonistes, et en particulier M. l'abbé Stremler, dans son *Traité des peines ecclésiastiques*, qui jouit d'une estime très-grande et très-méritée, sont formels là-dessus. Or, l'ordre que nous a donné Mgr. l'Archevêque de Québec, étant un acte purement administratif, était susceptible d'un appel suspensif; il ne nous oblige donc à rien présentement et il demeurera sans effet par rapport à nous, tant que le Saint-Siège ne se sera pas prononcé sur le cas, à cause de l'appel que nous avons interjeté.

Ce qui a lieu aujourd'hui dans la cause ecclésiastique, qui nous concerne, se rencontre fort souvent dans les causes civiles. Là aussi, tout appel fait à un tribunal supérieur suspend la juridiction du juge inférieur, et empêche le jugement rendu par lui d'être mis à exécution.

A propos de notre affaire, ce n'est point à des écrivains sans savoir et sans vergogne qu'il appartient de nous livrer à la vindicte publique; notre autorité ecclésiastique ne l'a pas fait; qu'on se montre aussi réservé qu'elle, puisqu'on se targue de craindre de respect à son endroit.

Nous croyons devoir ajouter que si Rome nous donne gain de cause, nous l'en remercierons et l'en bénirons; si, au contraire, elle prononce que le droit n'est pas en notre faveur, nous l'en bénirons pareillement, et nous nous soumettrons à tout ce qu'elle ordonnera avec bonheur, promptitude et humilité. Dans cette dernière supposition, si elle se réalisait, nous n'en croirions pas moins que notre appel a été légitime, car tout appel légitime n'entraîne pas avec lui le gain du procès.

Nous espérons qu'on nous laissera maintenant la paix sur ce chapitre, car autrement on pourrait finir par regretter de nous avoir forcés à en dire davantage. A bon entendre salut.

Il paraîtrait qu'une alliance intime a été conclue entre la Russie, l'Autriche et l'Italie.

Les troupes prussiennes s'avancent lentement sur Paris dont le siège et le bombardement étaient imminents aux termes des dépêches du 17 septembre.

Strasbourg, Phalsbourg et Metz, dont le siège se poursuit avec vigueur, tiennent toujours bon. Une partie de l'armée de Bazaine est sortie de Metz sous les ordres du maréchal Canrobert.

Le Saint Père a ordonné un triduo de prières, afin d'obtenir de la Majesté divine, par l'intercession de la Très-Sainte Vierge et de tous les saints que sa juste colère s'apaise et qu'il rétablisse la paix. Ce triduo a été célébré les 22, 23 et 24 août.

"Permettez-moi de rappeler, dit un correspondant de l'*Univers*, la parole que laissait tomber, jeudi dernier, de ses lèvres bénies le Pape Pie IX: "Je suis obligé de dire tous les matins la messe pour la France."—Et il accentuait ces mots: *Je suis obligé*, de façon à montrer que son cœur débordait de tendresse et de douleur pour la *povera Francia* (pauvre France)."

« Il paraît probable, dit un autre correspondant de l'*Univers*, que le Saint-Siège demandera aux prélats, qui n'ont pas assisté le 18 juillet à la session publique du Concile du Vatican, une adhésion explicite au décret dogmatique porté ce jour-là.

La 88^e congrégation générale du Concile s'est tenue le 23 août dernier. Les Pères ont traité des matières disciplinaires soumises à leurs délibérations.

Différentes dépêches, portant la date du 16 et du 17 septembre, nous apprennent que les troupes italiennes, sous la conduite du général Cardona, ont mis pied sur le territoire pontifical, et qu'elles sont même aux environs de Rome, laquelle est incapable de leur opposer une résistance efficace. A Civitá Castellana, les zouaves ont ouvert le feu sur les Italiens, mais ils ont été obligés de se rendre après une heure de lutte.

On télégraphie de Florence, à la date du 18 septembre, que Cardona a consenti à suspendre l'attaque sur Rome pendant 24 heures, mais qu'il s'est réservé le droit de faire manœuvrer ses troupes qui enveloppaient la ville en ce moment. Partout, ajoutent les dépêches, les populations accueillent les troupes italiennes avec enthousiasme. C'est toujours la stupide comédie que joue depuis si longtemps le gouvernement sans cœur et sans foi de Victor-Emmanuel : ce sont les bandits soudoyés par lui qui se livrent à des démonstrations sympathiques à son égard, et qui lui permettent ainsi de proclamer à la face de l'univers qu'il ne fait qu'agir conformément au vœu du peuple romain en dépouillant le Saint-Père du dernier lambeau de ses Etats. Mais attendons la fin : bien des affaires vont se régler d'ici à quelque temps, et dans ce règlement de compte, malheur aux fourbes et aux impies !

Depuis le 21, Paris est complètement investi par les Prussiens et n'a plus aucune communication avec les autres villes de France, pas même par voie télégraphique. Et pendant que l'ennemi cherche à ébranler ses murailles pour porter le fer et le feu dans son enceinte, on dit que la guerre civile est à l'intérieur, et que la république *Favre-Rochefort* a vécu. Ce serait bien la juste récompense des discours et des écrits incendiaires avec lesquels ces parvenus soulevaient jadis les ouvriers qui étaient au nombre de 500,000 dans les manufactures de Paris. Pauvre France !

On lit dans la *Minerve* :

« Nous redoutons les nouvelles que nous apporteront les prochaines malles de Rome. Il est à peu près certain que nous aurons des morts de Zouaves Canadiens à déplorer. Le 15 septembre, un corps de zouaves a voulu défendre le passage de l'Arno aux troupes italiennes, à 6 milles de Rome, à Castel Guileo. Les Zouaves ont perdu 30 morts et 145 blessés. Le restant a été fait prisonnier. Or, nous avions une soixantaine de compatriotes dans les environs et une dépêche nous assure qu'il y avait plusieurs canadiens à l'engagement. »

Le dernier détachement de canadiens partis pour aller protéger Pie IX n'a pu traverser la France. M. Moreau adressait le 16 du courant à Mgr. de Montréal un télégramme pour lui dire qu'il attend à Brest que les événements lui indiquent ce qu'il y aura à faire.

Exposition Provinciale de 1870

2nd article.

L'espèce bovine n'était pas aussi bien représentée cette année qu'en 1868. Quelques éleveurs seulement ont osé exhiber leurs bestiaux, entre autres MM. Cochrane et Sainte-Marie. Ce n'était certes pas le local qui manquait ; il était spacieux, plus spacieux même que pour les autres espèces. A voir le grand nombre de places vides, il était évident que le Conseil

d'agriculture s'attendait à loger un plus grand nombre de sujets ; et, comme nous, il a certainement été désappointé de ce résultat.

Les principales races que nous avons remarquées sur le terrain étaient les Durhams, Devons, Herefords, Galloways, Ayrshire, Alderneys et quelques croisements de la race canadienne avec les Durhams et les Ayrshires.

Les Durhams étaient en général très beaux ; mais quelques-uns étaient privés de ce cachet élégant distinctif des courtes cornes. Les vaches de cette race sont d'ordinaire trop poussées à l'engraissement, nous en avons la preuve dans les sujets exhibés. C'est une faute dont les juges auraient dû tenir compte. La vache à quelque race qu'elle appartienne doit servir à la reproduction de l'espèce ; or, une femelle ne remplit parfaitement cette fonction que dans un état moyen d'embonpoint poussé à l'engraissement, elle perd ses facultés reproductrices et n'est bonne alors qu'à être conduite à l'abattoir. L'homme compétent sait bien distinguer le mérite d'une bête et il ne prime pas un reproducteur ou une femelle pour la couche de graisse qui lui couvre le corps.

Les Ayrshires étaient en nombre assez considérable, du moins ceux qu'on a présentés comme tels. Mais ils étaient bien rares ceux qui possédaient tous les caractères distinctifs de la race. En général on paraît ne pas aimer la forme de l'Ayrshire, et on cherche à le rendre plus élégant et plus symétrique. On prend pour type le Durham parfait et on cherche à donner à l'Ayrshire la même conformation. On y réussit toujours, mais c'est aux dépens de sa faculté laitière. Ce travail de transformation est constant, tellement que parmi tous les Ayrshires exposés, nous n'en avons remarqué guère plus de deux ou trois bons et qui encore n'étaient pas parfaits.

Cette manière d'agir est une erreur des plus grossières. L'Ayrshire doit son aptitude spéciale au régime qu'il reçoit sans doute, mais il la doit aussi en grande partie à sa conformation ; et, du moment qu'on lui donne les formes du Durham, il en prend l'aptitude, mais à un degré bien moins élevé et perd sa faculté laitière.

On est trop enthousiaste du Durham, et nous voyons avec regret cette tendance des éleveurs à améliorer toutes les races avec le sang Durham. Nous ne sommes pas ennemi des courtes cornes, mais nous pensons, avec les meilleurs éleveurs anglais, que le Durham, comme toutes les autres races a sa raison d'être dans certaines conditions particulières en dehors desquelles il n'est plus profitable.

Dans le choix d'une race, il faut d'abord se préoccuper de l'état de la culture de la localité. Il ne serait certainement pas rationnel d'introduire le Durham dans une contrée dont la spéculation principale est la production du lait ; car, il est évident que le sang d'une race de boucherie ne rendra pas plus active l'aptitude laitière d'une vache. Cependant, malgré cette évidence, nous voyons souvent des éleveurs faire des croisements avec le Durham dans le but d'avoir plus de lait. Il y a ici ignorance complète des aptitudes particulières des races alliées. La race des courtes cornes n'est pas une race laitière et elle n'a jamais été élevée comme telle en Angleterre. Néanmoins, nous avons vu des juges rechercher cette aptitude dans les vaches Durhams exhibées et prendre connaissance de l'*écusson* dans l'examen des qualités de ces vaches.

L'*écusson* annonce avec plus ou moins de certitude la faculté laitière d'une vache ; qu'on en tienne compte dans l'examen de l'Ayrshire, de l'Alderney ou de toute autre race laitière, à la bonne heure ; mais qu'on en fasse une condition indispensable à la race Durham, voilà ce que nous ne pouvons concevoir.

Les Devons étaient en petit nombre, et chez quelques-uns on remarquait l'influence du croisement. Le Devon entre autres

caractères possèdent une robe d'un rouge foncé et uniforme par tout le corps à part sur le pis qui est quelquefois blanc. On a cependant donné comme Devons des animaux possédant plusieurs taches blanches.

Les Herefords étaient beaux, mais peu nombreux.

Les Galloways semblent abandonner la place qu'ils ont usurpée il y a quelques années; car ils ont diminué beaucoup depuis l'exposition provinciale de 1868. Cette année nous en avons vu trois ou quatre tout au plus et ils étaient loin de posséder la taille et l'ampleur des beaux sujets de cette race. On a compris nous croyons, l'inutilité de cette importation. Dans nos causeries de l'hiver dernier, nous avons parlé de cette race en termes peu flatteurs et les résultats actuels viennent donner un nouveau poids à nos avancées.

La race Alderney a aussi eu quelques représentants à la dernière exposition. Cette excellente race laitière est une précieuse acquisition pour notre pays et rendra de grands services toutes les fois qu'il sera nécessaire de recourir aux croisements pour améliorer l'aptitude laitière de notre race commune.

Tous les Alderneys présentés à l'exposition appartenaient, paraît-il, à un Monsieur Sheldon Stephens.

Arrivons maintenant aux croisements. La plupart de ceux que nous avons vus avaient pour base le sang durham et étaient en général de forts types. Ce système de croisement serait sans aucun doute très-avantageux si l'on n'avait en vue que la formation de sujets propres à la boucherie; car un sujet amélioré par le sang durham engraisse bien plus facilement. Mais dans l'amélioration d'une race il y a deux points importants à examiner: notre agriculture ne trouverait-elle des avantages que dans la spéculation sur les animaux de boucherie? puis vaut-il mieux se servir du croisement que de la sélection. La réponse à la première question est facile. Le cultivateur canadien spéculé surtout sur la production du lait pour en fabriquer du beurre. Des débouchés faciles, un prix élevé, une longue expérience et des pâturages étendus et de plus en plus abondants lui font trouver dans cette spéculation des profits considérables qu'il n'obtiendrait pas toujours dans la production de la viande. Quant à la seconde, nous y avons répondu suffisamment dans nos longues causeries de l'hiver dernier. La sélection est certainement dans la plupart des cas, le moyen le plus sûr et le plus rationnel d'améliorer notre race commune de bêtes bovines. Alors, nous ne voyons plus les avantages que peut obtenir notre culture actuelle de ces croisements que l'on n'est plus à primer.—J. D. SOUMOURN, P. A.

Destruction des chenilles

Lorsque les chenilles sont assez grandes pour parcourir les grosses branches des arbres, elles vont se grouper, le matin, sur un point de ces branches abrité du vent, et là on peut à la vérité les détruire. Mais on ne les voit pas tout de suite; il faut les chercher et encore pouvoir les atteindre, si elles se sont fixées sur une partie élevée de l'arbre; c'est du temps perdu et une difficulté.

Pour s'épargner ces recherches et cette difficulté, il suffit de dresser contre l'arbre une vieille planche longue d'un pied ou deux. Cette planche, posée presque droite, offre aux chenilles l'abri qu'elles désirent; et le lendemain, on les trouve toutes rassemblées derrière cette planche, c'est infailible.

Après les avoir écrasées avec le dos d'une bêche, on remplace la planche contre un autre à côté du tronc, parce que celles qui pourraient être restées sur l'arbre ne viendraient probablement pas au même endroit, souillé par le massacre de leurs compagnes.

En deux ou trois jours, on arrive ainsi à purger complètement un arbre de ces rongeurs.

L'usage des planches conduit aussi à s'assurer s'il existe des chenilles sur un arbre, lorsqu'on n'en aperçoit pas. S'il y en a, elles ne manquent pas de venir derrière la planche, à moins qu'elles ne soient encore trop petites pour s'éloigner beaucoup de leur nid.

Ce procédé, principalement destiné aux arbres à haute tige, pourrait être employé pour les autres formes, si l'on parvenait à glisser dans les branches une demi-planche ou un morceau de planche cloué à une latte dont l'extrémité reposerait sur le sol, peut-être même en posant tout simplement ce petit morceau de planche contre le pied de l'arbre, au-dessous des branches.

Après la destruction des chenilles, les mêmes planches étendues dans les petits sentiers d'un carré de légumes, lorsque le sol est humide ou rendu humide, attirent les limaces et leur offrent une retraite où on les détruit également.—Le Sud-Est.

Les patates fermentées pour nourrir les vaches

Les agriculteurs qui se livrent à la production ou à l'engaisement des animaux sur une large échelle utilisent depuis longtemps déjà les excellentes modifications que la fermentation imprime à la plupart des substances dont ils nourrissent les bestiaux, soit pour rendre plus facilement digestibles certains aliments denses et compactes, les racines par exemple, soit pour faire appéter et consommer par les animaux des résidus de fermes qui, sans cette préparation, eussent été perdus ou n'eussent pu être employés qu'à titre d'engrais. Mais il paraît que, dirigé avec quelques précautions particulières, ce phénomène, essentiellement chimique, constitue certaines matières alimentaires dans des conditions, telles que non-seulement elles deviennent plus aptes à nourrir les vaches laitières, mais encore qu'elles leur permettent de fournir un lait de qualité supérieure. C'est ce qu'on observe avec les patates, mélangées ou stratifiées dans un cuvier avec du son, on les abandonne ensuite à elles-mêmes pour fermenter.

Voici comment il convient de procéder: Quand le but à atteindre est l'augmentation de la qualité du lait de la vache, on divise les patates au moyen d'un coupe-racines; on en dispose un premier lit au fond d'un cuvier, puis on répand dessus un lit de son et alternativement une couche de patates et une de son, jusqu'à ce que le cuvier soit plein. On couvre alors la cuve et on l'abandonne à elle-même, en ayant soin que la température du lieu où elle se trouve, ne soit pas inférieure à 10 degrés (centigrades).

Au bout de quarante-huit heures, quelquefois plus tard, la fermentation se développe et les matières exhalent une odeur alcoolique agréable et très-prononcée. C'est le moment qu'il faut choisir pour retirer le mélange du cuvier et le donner aux bestiaux. Les vaches en sont très-friandes comme de tous les aliments fermentés, et leur lait, affirme-t-on, acquiert aussi une qualité remarquable que ne lui communiquent souvent pas de très-bons fourrages.

Cette opération peut avoir lieu d'ailleurs avec toutes sortes de racines et donner des résultats plus ou moins satisfaisants selon que ces racines contiendront des éléments plus ou moins nutritifs. Il y a longtemps que nous engageons les cultivateurs à opérer ces mélanges, car ils pourraient de cette façon tirer partie de bien des choses qui sont perdues dans les fermes, et par conséquent nourrir leurs animaux à meilleur marché.—H. DE CHAMOUSSET.

Nous ferons à nos abonnés l'envoi de la Table des matières de la Gazette des Campagnes pour 1869, la semaine prochaine.

Travaux du mois de septembre

Administration.— Dans toutes les cultures soignées, c'est en octobre que l'on fait passer les chevaux, les bêtes-à-cornes et quelquefois aussi les moutons de la nourriture d'été à celle d'hiver.

Pendant les mois précédents, tous les fourrages ont été rentrés, on arrache actuellement et on emmagasine les racines et les tubercules. Tous les fourrages sont donc maintenant sous la main du cultivateur et prêts à servir à leur destination. Mais avant tout, il doit déterminer ce que l'on pourrait appeler son *budget de fourrages*; c'est-à-dire, établir, aussi exactement que possible, ce qu'il possède et ce dont il aura besoin pour nourrir son bétail pendant sept longs mois.

Dans ce calcul, il faudra supposer des circonstances défavorables, telles que pertes par la détérioration des fourrages, un printemps froid qui retarde la croissance de l'herbe, afin que si cela arrive, on ne se voie pas pris au dépourvu; on supposera, dans ce calcul, une ration uniforme et suffisante.

Si cette évaluation fait prévoir la pénurie, le cultivateur se débarrassera de toutes ses bêtes défectueuses qui paient toujours fort mal les soins et la nourriture qu'on leur donne. D'ailleurs, n'oublions pas ce principe qu'il y a plus de profit, sous le rapport de la production du fumier, de la graisse, du lait ou de la laine, à faire consommer une quantité donnée de fourrages par un petit nombre de bêtes bien nourries qu'à faire manger la même quantité par un grand nombre mal nourri.

Cependant, il est des cas où l'augmentation de produits ne paie pas en hiver l'augmentation de nourriture qu'elle nécessite; ainsi, il sera quelquefois plus avantageux de diminuer la nourriture des vaches laitières et cesser de les traire que de les alimenter largement pour en obtenir un plus fort produit en lait. Chaque cultivateur devra se guider d'après les conditions où il se trouve; néanmoins il ne devra jamais laisser dépérir ses bêtes.

On ne devra jamais faire passer brusquement ses animaux de la nourriture verte du pâturage à la nourriture sèche de l'étable; au contraire, il faut d'abord mêler le vert avec le sec, puis progressivement diminuer le premier et augmenter le second dans la même proportion. Sans cette précaution, le bétail est exposé à des indigestions souvent très-graves.

Travaux divers.— Pendant ce mois, les travaux sont moins soutenus, mais plus nombreux et demandent du cultivateur une surveillance plus active. Nous voulons parler des derniers travaux de récolte, de l'arrachage des racines et des tubercules, des labours d'automne, des réparations des chemins, du curage des fossés et rigoles.

A ces travaux de la terre, nous devons ajouter les ventes et achats d'animaux, les battages des grains, le commencement ou la continuation des travaux de drainage. On doit aussi faire la revue des bâtiments destinés à loger les hommes, les animaux ou les récoltes sujettes à geler.

Fumiers.— On peut actuellement faire des composts avec des vases, de la chaux, des cendres, de la tourbe. Ces matières sont mises en tas hauts et étroits, afin qu'elles subissent bien l'influence de l'air. Elles augmentent singulièrement la masse des engrais et permettent d'engraisser une plus grande étendue de terrain. Ces fumiers peuvent être déposés sur les champs qui seront en culture le printemps prochain. Ils sont encore excellents pour les prairies; mais il faudra les étendre immédiatement; afin qu'ils ne nuisent pas à la croissance de l'herbe. Sur les prairies dont la pente est légère, on peut encore étendre du fumier long, et les pluies en entraîneront les sucs dans le sol. Le purin et les matières fécales délayées sont également et même plus avantageux.

Si les semis d'automne paraissent languir, on leur donne du fumier en couverture ou des engrais en poudre.

Culture des terres.— Les labours d'automne se continuent avec activité et se donnent à une grande profondeur suivant la nature du sous-sol. Ces labours conviennent particulièrement aux terres argileuses qui se pulvérisent sous l'action des gels et des dégels. De sorte qu'au printemps, ces terres seront mieux préparées en leur donnant un simple coup d'extirpateur ou un hersage énergique que par plusieurs labours de printemps. Les labours d'automne ne conviennent pas aux terres blanches qui se battent sous l'action des pluies. Les *fiches* surtout se trouvent bien des labours d'automne.—J. D. S.

Petite chronique

Les battages se font rapidement. Plusieurs cultivateurs des deux rives du fleuve, depuis Québec en montant, les ont déjà terminés; ceux du bas du fleuve ne sont pas aussi avancés. Cette différence dépend du moteur employé. Dans la première localité, on se sert exclusivement du cheval pour les battages; tandis que dans la seconde on emploie le vent.

Ces deux moteurs ont l'un et l'autre des avantages et des inconvénients. Le cheval marche régulièrement et subit la volonté de l'homme; si celui-ci trouve quelque avantage à faire travailler le cheval, le cheval obéit. Le vent est plus rebelle; il ne vient qu'à ses heures et s'arrête quand bon lui semble; le cultivateur ne commande plus, il est forcé d'attendre l'arrivée du moteur inconstant. Mais ce dernier ne coûte rien, c'est très-économique, incomparablement plus économique que le cheval.

Ainsi le cheval a l'avantage d'être toujours prêt et l'inconvénient de coûter cher; le vent au contraire est inconstant mais n'exige pas de dépenses.

Nos localités plus sujettes aux vents forts, et souten us préfèrent le moteur-vent. Ailleurs, l'atmosphère plus calme force le cultivateur à se pourvoir d'un autre moyen de faire fonctionner ses machines, ce moyen c'est le cheval et avant longtemps ce sera la vapeur.

Chaque moyen employé a donc ici sa raison d'être; cependant nous préférons le cheval ou la vapeur et ce pour plusieurs raisons. D'abord il se présente quelquefois en automne des occasions de faire des ventes de grain très-avantageuses, si les grains sont battus tant mieux, s'ils ne le sont pas on perd ces avantages; puis les grains non battus sont exposés aux attaques des rats et des souris, les grains battus, au contraire, peuvent en être préservés plus facilement. Le cheval nous procure tous ces avantages, le vent nous en prive. Avec le premier, tous les grains peuvent être battus dès l'automne, avec le second l'opération n'est terminée au plus tôt qu'au milieu de l'hiver; souvent le défaut de vent force les cultivateurs à battre au fléau les grains destinés à leur usage particulier. Ce n'est pas ce que nous pourrions appeler du progrès.

— On pense que le chemin Gosford va être ouvert le 10 octobre prochain.

— On nous informe que MM. Archambault et Ouhmet, ministres de la province de Québec, sont allés aux Etats-Unis dans le but d'étudier le fonctionnement des certaines institutions que nous n'avons pas eues en Canada.

— Un terrible incendie a ravagé le village de la Malbaie la semaine dernière. Vingt maisons ont été détruites. Parmi les maisons brûlées se trouvent celles de M. Kane, N. P., M. Nelson, avocat, de MM. Boivin, Desbiens et McLéan. La maison de M. Nelson était seule assurée. Depuis assez longtemps nos campagnes sont sévèrement visitées par les incendies. On devrait y établir des assurances mutuelles contre les incendies, sous le contrôle des municipalités. Chaque comté pourrait avoir son assurance sous la direction des préfets de comté, moyennant une faible contribution de la part des contribuables. Qui donnera l'élan?

— L'*Express* de Newport, Vermont, dit que l'on a expédié de cet endroit, il y a eu lundi huit jours, 724 tinettes de beurre, pesant 38,550 livres; 550 moutons et 50 bêtes à cornes.

RECETTE

Graissage des voitures et des engrenages.

Voici une composition qui résiste bien mieux que la graisse fournie par les équarrisseurs à l'action du frottement, qui ne coule pas aussi promptement et ne laisse jamais les parties frottantes à sec.

Vous prenez cinquante parties de graisse, 35 parties de poix de Bourgogne et 15 parties de mine de plomb. Faites fondre la graisse avec la poix à un feu doux; chauffez jusqu'à ce que l'humidité de la résine soit dissipée; laissez refroidir, et mêlez exactement la plombagine en poudre. Lorsque le mélange est demi-liquide, remuez jusqu'à ce que tout ait la consistance nécessaire pour que la poudre ne se dépose pas.

Cette composition, outre ses bons résultats, est comme on voit très-facile à fabriquer.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XXIX

Comment Georges France pénétra dans la tour du phare

(Suite.)

— Oui, elle est morte, continua la jeune fille, en se parlant à elle-même plus qu'à Emma. J'ai vu le drap mortuaire s'élever lentement autour d'elle, comme un nuage. Il était à la hauteur de sa poitrine lorsqu'elle a levé la main et m'a fait signe. Je me suis avancée vers elle, car je n'avais pas peur; mais le nuage s'est élevé de plus en plus et l'a cachée à ma vue. J'ai poussé un cri, et suis tombée à genoux, car, oh! mademoiselle Emma, il m'a semblé que moi aussi le drap mortuaire m'enveloppait.

Emma chercha en vain à la consoler et à ébranler sa conviction; ce n'est pas que Jeanne fut obstinée, mais sur ce point elle était inébranlable.

— Ma mère est morte, répétait-elle. Elle était souffrante, lorsque cet homme, par sa terrible et mystérieuse influence, m'attira hors de la maison. Le choc que lui a causé ma disparition l'a tuée. Oui, dit-elle en se dressant soudainement, ce démon l'a tuée, et il me tuera bientôt aussi!

— Il n'oserait pas! si misérable qu'il est, il n'oserait pas attendre à ta vie!

Jeanne sourit; mais ce fut un sourire si plein de chagrin qu'il était plus triste que les larmes les plus amères.

— Je me meurs, dit-elle, mais non par le poison ou par le fer. L'huile de ma vie est presque épuisée, et la lampe va s'éteindre. Cet homme méchant le sait... il sait que, après chacun de ces horribles sommeils dont il a seul le secret... je m'éveille pour ainsi dire chargée d'années;... mais il n'a pas de pitié... il n'en a aucune. Je suis l'instrument... Dieu merci! l'instrument involontaire de ses crimes; et quand il aura accompli ses odieux projets, il en sera d'autant plus content qu'il y aura entre nous le tombeau.

— Jeanne, chère Jeanne, tu es malade, dit Emma;... viens à la fenêtre, cet air qui souffle de la mer rafraîchira ton front.

Prenant une de ses mains dans la sienne, tandis que de l'autre elle lui entourait la taille, Emma la conduisit à la fenêtre.

— Vous ne croyez donc pas, dit Jeanne, qu'une voix, une voix amie, peut se faire entendre à nous jusque du fond du tombeau, pour nous adresser des paroles d'avertissement ou d'espérance?

— Non; je n'ose croire cela. Le sommeil du tombeau dans ce monde de trouble et d'ennui n'est jamais interrompu.

Comme elle parlait, un son, un nom, fut porté sur la brise qui entra comme un soupir par la fenêtre.

« Emma! »

Les deux jeunes filles tressaillèrent, et reculèrent, pâles, terrifiées.

Leurs oreilles les avaient-elles trompées?

Une voix qui paraissait sortir de la mer au-dessous d'elle avait murmuré le nom d'Emma;... et ce nom fut répété et flotta vers elle dans l'ombre du soir.

C'est une voix du tombeau, dit Jeanne, tout bas, et en tremblant de tous ses membres.

— Silence! oh, silence! murmura Emma, c'est la voix de Georges!

Elle s'élança en avant, malgré les efforts de sa compagne pour la retenir.

Pâle, et la respiration suspendue, notre héroïne se pencha en dehors, en s'appuyant contre la muraille.

Elle poussa un cri de joie, et Jeanne se précipita à côté d'elle.

A deux brasses environ au-dessous de la fenêtre était un homme, s'accrochant avec la ténacité d'une chauve-souris à l'angle de la tour, et pas à pas, en posant le pied d'un bord sur l'autre, montant vers la fenêtre.

— C'est un voleur! cria Jeanne; appelons au secours!

Elle se serait enfuie, mais Emma la retint avec fermeté.

— C'est Georges... M. France, veux-je dire... il vient pour nous sauver.

La lune éclaira la figure du jeune homme, qui contempla Emma avec ravissement.

— Vite! vite! dit-il;... il n'y a pas de projection au-dessus de celle où je suis, ... une écharpe... quelque chose... le pied va me manquer.

Emma n'en écouta pas davantage; elle vit d'un coup d'œil le danger qu'il courait, et arrachant l'écharpe qu'elle portait, elle allait en nouer un bout à une barre de fer qui traversait la fenêtre horizontalement, quand Jeanne lui posa la main sur le bras.

— L'écharpe cassera! dit-elle; attendez! attendez!... et, avec la promptitude de l'éclair, elle courut dans la chambre voisine, et en rapporta un châle de laine.

— Ceci supportera son poids, dit-elle, triomphalement.

— Vite! vite! chère Emma! cria Georges; ces pierres sont aiguës, et j'ai les mains en sang;... je ne tiens plus!... ah! merci Dieu!... il était temps!

Il avait saisi le châle, qui était fermement attaché à la barre, et grimpa à la façon d'un marin, il fut bientôt au niveau de la fenêtre.

Un instant après il sauta dans la chambre.

Emma Kéradeuc avait le cœur trop plein pour pouvoir parler. Il lui semblait que le tombeau avait rendu ses morts.

XXX

Comment trop de bonheur fait oublier la prudence.

Nous n'essayerons pas de décrire la joie, le bonheur que Georges France et Emma Kéradeuc éprouvèrent, en se retrouvant réunis, après tant d'angoisses et tant de périls. Le temps passa vite; et il s'écoula près d'une heure avant qu'ils songeassent au danger de leur situation.

A peine avaient-ils jusqu'à ce jour échangé entre eux quelques paroles et cependant ils se connaissaient, ils s'aimaient comme s'ils eussent vécu de longues années ensemble.

Tout à coup, Jeanne, qui, pour leur laisser plus de liberté, s'était retirée, un instant, dans l'appartement voisin, apparut sur le seuil, leva une main d'un air alarmé, et pressa un doigt de l'autre sur ses lèvres.

— Mademoiselle Emma, dit-elle en baissant la voix, il est bientôt l'heure où nos geôliers vont venir faire leur tournée. Ils ont des yeux de lynx, et ils découvriraient M. France.

— Il est perdu! s'écria Emma, qui, au milieu de sa joie, avait oublié leur danger commun. Il faut fuir, Georges, et tout de suite, ajouta-t-elle en indiquant la pendule; vous n'avez que quelques minutes.

Georges, qui, à l'entrée de Jeanne, s'était levé, jeta les yeux sur la pendule, et puis les fixa sur le visage anxieux de la jeune fille, qui s'attachait tremblante à son bras.

— Oui, dit-il en regardant dans les yeux qui étaient rivés sur les siens, et en souriant, le cœur inondé de joie, oui, je vais vous quitter; mais pour quelques heures seulement. A minuit, quand les misérables habitants de cette tour dormiront, je reviendrai.

— Oh, pas par ce chemin dangereux! s'écria Emma, en indiquant la fenêtre.

— Il faut que ce soit par là; mais il dépendra de vous de le rendre moins périlleux.

— Comment cela?

— Voyez!

Georges défit les boutons de son paletot, et tira une échelle de corde.

— Ceci, dit-il, m'a été fourni par un ami.

— Quel ami? demanda Emma.

— C'est un mystère. Dans tous les cas, il est un ami pour moi, et sans lui j'aurais pu bien peu de chose. Vous connaissez le cri de Charlot, ce cri qui nous a tant effrayés à Paris.

— Le cri de l'oiseau de mer? oui.

— J'ai appris à le faire, dit Georges, gaiement; et quand vous l'entendrez, dans quelques heures d'ici, sortant de l'eau au-dessous de cette fenêtre, attachez cette échelle de corde à la barre de fer. J'attendrai en bas dans un bateau qu'un pêcheur m'a procuré.

Il s'arrêta, et le regardant tendrement en face, il ajouta:

— Aurez-vous le courage de vous confier à ces cordes si légères?

Emma eut un sourire plein de confiance et répondit avec fermeté.

— Le danger fut-il cent fois plus grand que je n'hésiterais pas. A minuit, Jeanne et moi nous serons prêtes à descendre.

— Pour trouver la liberté et le bonheur.

Ce fut Georges qui compléta la phrase. En même temps, il ôta la petite main qu'Emma avait posée sur son bras, et la porta à ses lèvres.

— Adieu, dit-il, adieu jusqu'à minuit, et alors.

Les paroles qu'il allait prononcer expirèrent au sortir de sa bouche, et ses yeux se fixèrent sur la figure d'Emma.

Elle était pâle comme celle d'un cadavre; ses traits étaient rigides, ses pupilles étaient dilatées, comme si elle eût été soudainement changée en un masque de pierre.

Un cri perçant s'échappa de ses lèvres, et fut répété par Jeanne, qui, levant le bras, indiqua un coin éloigné de la chambre.

Là, droit et immobile, un sourire moqueur sur les lèvres, les bras croisés sur sa poitrine, se tenait Matteo, l'italien.

Au même moment, deux bras nerveux entourèrent Georges France, et avant qu'il fut revenu de sa surprise, il fut lié et réduit à l'impuissance.

— Le diable lui-même ne vous tirerait pas de là, à présent, quoiqu'il vous ait prêté des ailes la nuit dernière, pour vous en voler du château noir.

Celui qui parlait ainsi était le meunier de Pelham, et son sourire de triomphe résonna à quelques pouces seulement de l'oreille de Georges.

Emma se remettant de sa stupeur allait s'élançer vers ce dernier, qu'on entraînait déjà, lorsque Matteo se plaça entre eux.

— Doncément, doucement ! ma jolie colombe, dit-il ; en voilà assez comme cela pour une fois. Croyez-moi, ne vous fâchez pas contre votre cage ; la porte en est bien fermée à présent, et vous vous feriez du mal si vous heurtiez vos ailes délicates contre ces barreaux.

Elle aurait passé outre, mais le misérable, par un mouvement rapide, la saisit par le poignet.

En vain elle cria et se débattit ; l'italien ne lâcha pas prise.

Puis se tournant vers Georges, qui luttait avec l'énergie du désespoir contre ses deux adversaires qui le serraient par derrière, Matteo dit, avec un sourire de mépris :

— La résistance est inutile ! Vous feriez mieux de songer à vos prières, monsieur Georges France, car votre vie est bien près de finir.

— Misérable ! lâche ! cria Georges, en cherchant à se débarrasser de ceux qui le retenaient, si j'étais libre, libre un moment seulement, je t'aurais bientôt jeté par cette fenêtre dans la mer !

Matteo rit plus haut encore.

Ce fut un rire si cruel, si plein de menace, que Emma Keradeuc sentit son sang se glacer autour de son cœur.

— Je vous remercie de vos bonnes intentions, dit le bandit, et du moyen facile que vous m'indiquez de me débarrasser vite d'un ennemi ennuyeux.

L'italien frappa deux fois du pied sur le plancher, en disant :

— Vous êtes sous mon toit, et je tâcherai de mieux vous l'apprendre.

Au premier coup de pied de Matteo, la tapisserie qui couvrait une partie de la muraille s'agita comme si elle eût été soudainement secouée par le vent. Au second coup, les tentures se relevèrent ; et quatre personnages sombres glissèrent comme des ombres dans la chambre.

Ces hommes, — car c'étaient des hommes, quoique leurs mouvements fussent plutôt de la nature du serpent ou du tigre — avaient le teint presque noir, et portaient une robe de toile blanche arrangée de manière à laisser leurs longs bras complètement nus.

C'étaient des asiatiques, des Malais de l'Archipel Indien, des êtres qui ne connaissent d'autre loi que la volonté de leur maître, des hommes aussi dépourvus de sentiments d'humanité, qu'ils étaient incapables de remords.

Georges France ne peut réprimer un frisson en voyant ces ombres de mauvais augure sortir de derrière la tapisserie, et s'avancer sans bruit dans le cercle de la lumière.

Le premier tenait à la main un long sac, un de ces sacs en forte toile dont se servent les meuniers pour mettre le blé ou la farine.

Celui qui venait après portait une grosse pierre, qui, à l'apparence, devait être d'un poids énorme.

Ils avancèrent lentement et silencieusement, mais Georges lut dans leurs yeux de serpent un mot terrible.

Ce mot était : **MORT !**

C'était un meurtre qu'ils méditaient; oui ! un de ces horribles assassinats, qu'on trouve fréquemment chez ces peuplades traîtres et vindicatives de l'Orient.

Matteo, d'un geste, arrêta les Malais qui n'étaient plus qu'à quelques pieds de Georges.

— Un moment, dit-il, puis se tournant vers notre héros, il ajouta : nous pouvons être patients, car nous sommes sûrs.

Il indiqua d'un air moqueur, d'abord le sac et puis la pierre.

— Avez-vous deviné le but de ces préparatifs ?

Georges dédaigna de répondre. Il jeta un regard sur Emma, pâle et tremblante, mais qui n'avait pas encore conscience de la terrible vérité ; et ensuite il leva les yeux sur Matteo qui, dans ce regard clair et superbe, vit qu'il n'avait aucune crainte même d'une mort si effroyable.

— Vous avez deviné, et deviné juste, je le vois, dit-il. Il y a longtemps que j'ai oublié mes prières ; mais dans un pareil moment je sais respecter les préjugés des autres. Je vous donne cinq minutes, il indiqua la pendule, et cinq minutes seulement pour vous préparer à mourir !

Un cri retentit au milieu du silence de l'appartement, et Emma Keradeuc, s'arrachant par un effort soudain des mains de l'italien se précipita sur la poitrine de Georges France.

— Vous ne pourriez pas !... vous n'oseriez pas commettre un pareil crime ! s'écria-t-elle, en tournant la tête vers le chef de la bande. Si bas tombé que vous soyez, si grande que soit votre cruauté, vous n'oseriez pas accomplir un si lâche forfait ! arrière ! ne le touchez pas ! je l'aime, et il sera mon mari ! si vous avez soif de sang, et en parlant, elle plaça la main sur son sein, frappez là ! vous avez des armes... allons ! ne craignez pas que je recule. Frappez si vous voulez arriver jusqu'à lui.

Matteo fit un signe aux deux Malais qui se tenaient à l'arrière plan et avec son même ricanement froid et moqueur, désigna Emma.

— Enlevez-la, dit-il.

Les Malais s'avancèrent l'un à droite, l'autre à gauche de notre héroïne, qui recula avec un cri d'horreur, et en serrant convulsivement les bras autour du cou de Georges France.

— Emma ! ma chère Emma ! murmura ce dernier, ces hommes sont sans pitié. Autant vaudrait attendre de la charité d'un tigre qui a déjà enfoncé ses dents dans la chair palpitante de sa victime, ou du serpent qui écrase sa proie dans ses replis que de faire appel ici à des sentiments de compassion. Ma chère Emma ! du courage, nous nous reverrons pour ne plus être séparés, si ce n'est pas sur la terre ce sera au ciel !

Il baissa la tête, et posa un baiser sur son front qui était humide du froid de la mort. Elle essaya de parler, mais ses lèvres blanches refusèrent d'articuler les mots. L'horreur semblait l'avoir changée en pierre.

— Ne lui faites pas de mal, dit Georges, tandis que les Malais, après avoir détaché ses bras, l'emportaient, par ordre de l'italien, ainsi que Jeanne, dans l'autre appartement. S'il reste encore un grain de pitié dans votre cœur, ayez-en pour elle ! Quant à moi, je ne vous en demande pas !

— Voilà qui est bravement parlé, dit l'italien, avec un sombre sourire. Les femmes ne courent aucun danger, soyez-en assuré. Un mouchoir bien fin et bien blanc pour étouffer leurs cris, voilà tout ce qu'elles ont à redouter. Vous voyez qu'elles se taisent déjà. Ces Indiens sont habiles et expéditifs dans leur besogne.

Les Malais reparurent calmes et silencieux. Matteo regarda la pendule.

— Les cinq minutes sont écoulées, dit-il ; êtes-vous prêt ?

— Misérable ! s'écria Georges ; ce meurtre sera vengé sur toi et sur ton maître.

— C'est possible ; mais pour le moment c'est à vous que j'ai à faire.

Sur un signe de l'italien, l'un des quatre Malais délia les cordes qui fermaient la bouche du sac.

Les autres posèrent les mains sur les épaules de Georges. A ce moment, le propriétaire du château noir se retira, mais pas avant d'avoir murmuré quelque chose à l'oreille de notre héros.

(A continuer.)